

**Document n° 38**

**| Débat général**

**Intervention**

**de**

**M. Jean-Paul Dufau  
Président délégué de la section française de l'APF**

**BRUXELLES (BELGIQUE) | 8-12 JUILLET 2012**

## **Thème : Rôle et place des médias et des TIC dans la promotion de la langue française**

Monsieur le Président,

Mes chers collègues,

Avant de commencer mon propos sur le sujet qui nous préoccupe, et puisque c'est la première fois que je m'adresse devant cette prestigieuse assemblée en ma qualité de Président délégué de la section française, je voudrais rendre hommage à Mme Henriette Martinez qui fut pendant ces cinq dernières années la présidente de notre section. Mme Henriette Martinez, qui a choisi de ne pas se représenter à la députation en juin dernier, aurait aimé être une dernière fois présente à la session de l'APF et vous dire elle-même au revoir. Elle m'a chargé de l'excuser, et de vous transmettre ses amitiés. En retour c'est en votre nom à tous, et avec le souvenir de sa liberté de parole, de son respect des autres, de son engagement passionné en faveur de la Francophonie, que je voudrai lui souhaiter, car c'était hier, un très bon anniversaire.

J'en viens maintenant à mon propos. La Francophonie est entrée dans l'ère de la civilisation numérique, celle de l'internet, des blogs, des réseaux sociaux, des écoles et des universités numériques, des bibliothèques et des portails numériques, des visioconférences en ligne et de tous les sites de partage comme « youtube » ou « dailymotion ». Quels sont les liens entre les technologies de l'information et de la communication, les TIC comme il est convenu de les appeler, et la Francophonie ? Quels sont les progrès encore à accomplir ? Telles sont les deux principales questions auxquelles je voudrais apporter quelques éléments de réponse.

Les TIC sont au cœur des enjeux de la Francophonie. Sur le plan économique, elles constituent un puissant moteur de développement. Sur le plan politique, elles représentent un facteur d'amélioration de la gouvernance démocratique en facilitant l'accès à l'information et la prise de paroles des citoyens. Sur le plan éducatif, les TIC facilitent l'accès au savoir, notamment dans les zones enclavées. Sur le plan culturel, elles sont susceptibles de promouvoir la diversité culturelle à condition toutefois de pouvoir y être présent. La fracture numérique la plus essentielle reste encore celle de l'accès. Enfin, sur le plan des Droits de l'Homme, les TIC constituent un outil privilégié pour promouvoir les droits de l'Homme et dénoncer leurs atteintes. Souvenez-vous du rôle reconnu à Internet dans le succès des révolutions du printemps arabe.

Il est en conséquence essentiel pour la Francophonie d'être présent sur la « Toile ». Chacun doit pouvoir y vivre sa francophonie. Le premier forum mondial de la langue française réuni la semaine dernière à Québec l'a rappelé dès ses débats introductifs, les personnes de 35 ans et moins, constituent la tranche de la population qui ont le plus recours aux TIC dans la vie quotidienne, que ce soit pour communiquer, s'informer, se distraire... La Francophonie doit pleinement prendre en compte le désir de la nouvelle génération, celle que l'on a appelé la génération Y en allusion au Y que tracent sur leur torse les fils de leur ipod ou de leur iphone, d'être connectée en permanence et de partager volontairement de l'information dans la langue de leur choix. Cela signifie que le français et la culture française doivent se faire connaître en tant qu'éléments qui méritent d'être partagés. Peu d'argent est ensuite nécessaire, une fois atteint cet objectif, puisque ces réseaux se perpétuent d'eux-mêmes.

Aux Etats-Unis, par exemple, plusieurs réseaux sociaux (Portland French Connection, Bonjour LA, Texas in French) sont dédiés à la langue française et il est possible d'y trouver une masse d'informations liées à francophonie et la culture française. Depuis leurs lancements aux Etats-Unis, l'intérêt pour ces sites francophones continue de croître, bien que lentement. New York in french, par exemple n'accueille que 15 nouveaux membres par jour, ce qui est assez peu. Développer ce type de réseau dans les pays francophones et non-francophones doit être un objectif tant de l'OIF que de l'APF. Je félicite d'ailleurs l'APF d'avoir fait le choix d'être sur Facebook depuis quelques années.

Autre exemple de richesse du contenu francophone, celui mis en ligne par les organismes publics français, le plus souvent gratuitement. Je citerai les principaux : Légifrance, qui donne accès à la plupart des textes législatifs et réglementaires ; la bibliothèque numérique Gallica de la Bibliothèque nationale de France qui compte aujourd'hui 90 000 ouvrages et 230 000 images et permet d'accéder à une très grande partie de la littérature française ; l'Institut national de l'audiovisuel (l'INA) qui a fait un immense travail de numérisation pour donner accès au patrimoine audiovisuel qu'il conserve. Ces exemples publics sont pour moi l'occasion de rappeler que le monopole de la numérisation ne peut être laissé à des opérateurs soumis à des impératifs exclusivement commerciaux et qui ne partagent pas toujours les critères francophones d'interculturalité.

Enfin dernier exemple de succès, la part relativement importante du français dans les projets Wikimedia. Mesuré en nombre d'articles, le français représente la 3<sup>ème</sup> langue sur Wikipédia, derrière l'anglais et l'allemand. Les projets Wikimedia en français sont systématiquement dans le peloton de tête international, ce qui n'est pas le cas de toutes les langues majeures, à l'exception bien sûr de l'anglais.

En dépit de ces exemples réussis, il reste assurément de la place pour la croissance de la francophonie sur le numérique. L'anglais représente 45 % des pages sur l'Internet, contre 4,4 % pour le français. Seulement 5 % de tous les sites web sont écrits en français.

La Francophonie joue un rôle de soutien dans cette bataille des médias et du numérique. Elle dispose avec TV5 monde d'un outil extraordinaire. Et l'Institut de la Francophonie numérique a été créé pour soutenir la production de contenus et d'applications numériques en français à travers le Fonds francophone des inforoutes : 168 projets ont ainsi été financés par ce Fonds depuis 1998.

Parmi les axes de progrès, j'insisterai sur trois points.

Tout d'abord, l'aide au désenclavement numérique pour les pays francophones en développement doit être une priorité. Si 55 personnes sur 100 sont utilisatrices d'Internet en Europe, 4 % seulement le sont en Afrique sub-saharienne. Cela doit être un des objectifs prioritaires de la Francophonie que de lutter contre ce fossé numérique.

Ensuite, je voudrai mettre en avant l'importance à soutenir la révolution pédagogique entraînée par l'utilisation des outils numériques dans l'apprentissage de la langue française. Aujourd'hui encore, trop peu d'enseignants sont préparés à l'utilisation pédagogique des TIC.

Enfin, les TIC sont une occasion de promouvoir une francophonie moins institutionnelle, plus créative, ludique et diversifiée, un appel à une action à la fois plus moderne et ouverte sur le monde. Internet et la Francophonie ont en commun d'être des espaces de rencontres ; l'un peut renforcer l'autre, si l'on sait l'utiliser.

Je conclurai par une parole de M. Abdou Diouf qui dénonçait les risques de « *colonisation du cybermonde par la langue et la culture des seuls détenteurs des technologies les plus récentes et les plus performantes* ». Et il ajoutait : « *Sans vouloir être alarmiste, je voudrais redire que ce qui joue à travers la conquête de ces nouveaux espaces, c'est aussi la conquête des esprits et des imaginaires* ». Sachons garder cet avertissement en mémoire et œuvrer en conséquence.

Je vous remercie.